



CAMP FAMILIAL 2025

RÈGLEMENTS ET POLITIQUES ADMINISTRATIVES

Pour les particuliers

PAIEMENT ET ANNULATION :

- Un acompte de 35 % est à régler lors de l'inscription.
- Le paiement final sera à régler au plus tard à l'arrivée de la famille.
- Dans le tarif par personne sont inclus :
 - Le drap-housse
 - L'oreiller
 - La taie d'oreiller
 - Un ventilateur par chambre
 - 12 repas (soit 4 déjeuners, 4 dîners et 4 soupers)
 - 8 collations (en après-midi et en soirée)
 - L'accès au site
 - Les activités en pratique libre
 - Le service d'animation
- À l'arrivée, le responsable de la famille doit d'abord se présenter au bureau d'accueil dans le bâtiment principal avant de prendre possession de la chambre et acquitter les sommes dues s'il y a lieu.
- Les frais de camp ne sont ni remboursables, ni transférables après le 1^{er} juin. Avant cette date, l'acompte de 35% sera conservé par Plein Air Ville-Joie.

POLITIQUE DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT DU CAMP :

- Pour effectuer une réservation, le responsable de la famille doit être âgé de 18 ans ou plus.
- Les clés de chaque chambre réservée seront remises au responsable de la famille à l'arrivée. Il est attendu que celles-ci soient remises au bureau d'accueil le vendredi à 11 h 00 au plus tard. En cas de perte, des frais de 20 \$ par clé perdue vous seront facturés.
- L'arrivée et la prise de possession des chambres se font le lundi à **10 h 00**. Les chambres doivent être libérées au maximum pour **10 h 00** le jour du départ (vendredi).
- Les participants peuvent être admissibles à une réduction du coût du séjour selon les revenus déclarés l'année précédente. Ladite réduction ne sera appliquée que sur présentation de **l'avis de cotisation**. La date limite pour recevoir les avis de cotisation est le 1^{er} juin. Le montant de la réduction sera déduit de la balance à acquitter.
- Le responsable du groupe doit s'assurer que tous les responsables de chaque famille aient rempli et transmis le « Formulaire d'inscription Camp familial 2025 » afin de préciser les particularités des participants. Ce formulaire doit absolument être envoyé au moins trois (3) semaines avant le début du camp familial afin de permettre, entre autres, la prévision des menus végétariens. Dans le cas où des participants ont des allergies, intolérances ou restrictions alimentaires dépassant le végétarisme, ils devront apporter et préparer eux-mêmes les denrées spécifiques répondant à leurs restrictions alimentaires. Un rabais de 75 \$ pourra être octroyé. Plein Air Ville-Joie s'engage à considérer de manière raisonnable ces demandes avant d'agréer au rabais mentionné ci-haut. Plein Air Ville-Joie s'engage à tous les efforts raisonnables pour assurer la sécurité alimentaire des participants mais déclinera toute responsabilité en cas d'incident alimentaire.
- Il est attendu que la famille s'assure de laisser les lieux dans un état similaire à la prise de possession des lieux. En cas de bris de matériel, vols et souillures excessives, des frais supplémentaires s'appliqueront.

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE :

Le responsable de la famille s'engage à :

- Faire connaître les règlements du site aux participants ;
- Remplir ou faire remplir le « Formulaire d'inscription Camp familial 2025 » ;
- Faire connaître les informations applicables aux participants présente dans ce document ;
- Respecter les politiques administratives énoncées dans ce document ;

Plein Air Ville-Joie compte sur tout le monde afin de veiller aux bonnes relations entre les familles. Les parents sont tenus responsables de la surveillance de leurs enfants en dehors des activités menées par les animateurs et du respect des autres clientèles.

Le responsable de la famille est tenu responsable pour chacun des participants à sa charge lors de l'inscription. Tout dommage causé aux équipements, aux espaces loués et au terrain lui sera réclamé.

Plein Air Ville-Joie se dégage de toute responsabilité en cas de vandalisme, vol, bris ou détériorations des biens et effets personnels de son groupe.

On vous souhaite un magnifique séjour!



Pascal-Olivier Labrecque
Directeur général



11 441 Notre-Dame-Ouest (Secteur Pointe-du-Lac)
Trois-Rivières, Québec, G9B 6W5
(819) 377-3987 - www.ville-joie.com